

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 24 septembre 1951.

N° 2418/Imm.

OBJET:

Immigration Mr. ADAM, Emile.

Monsieur l'Officier d'Immigration,



J'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur ADAM, Emile, fils de Adam Maria, J., immatriculé à Irumu le 15.2.50 - Vol. II F° 35 n° 242, venant de Costermansville le 21 courant, a fixé sa résidence à Astrida. L'intéressé demande à ce que mention de cette mutation soit portée au registre de la population, ayant omis de se mettre en règle vu l'urgence de son départ.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant, A. DELVAULX,

Monsieur l'Officier d'Immigration

à

COSTERMANSVILLE.

A handwritten signature or set of initials, possibly "S" or "SS", written in dark ink. It is located to the right of the recipient's address.